



Votre déclaration ASN

1. Création de votre compte via le portail de Téléservice ASN

Pour créer votre compte, il faut ouvrir votre navigateur web et entrer cette url :

<https://teleservices.asn.fr>

Cliquez sur «inscription»

Vous pouvez remplir votre adresse email, votre raison sociale et cocher les conditions générales d'utilisation. Vous allez recevoir un email avec un mot de passe provisoire et un lien de confirmation d'inscription. Vous pouvez cliquer dessus. Comme précisé, vous pouvez modifier votre mot de passe.



Votre déclaration ASN

2. Profil de l'établissement

Au moment de votre première connexion, avant de compléter votre demande de déclaration ASN, vous devrez remplir un formulaire sur votre établissement en cliquant sur le personnage :



Si votre établissement est composé de plusieurs sites/filiales/services ayant chacun un numéro de SIRET propre, merci de créer autant d'établissements que de numéros SIRET. Les déclarations englobant plusieurs numéros SIRET ne seront pas acceptées.
De même, la dénomination ou raison sociale doit correspondre au SIRET spécifié, et non à celle du Siège ou d'un établissement associé.

N° SIRET *		Vous avez changé de SIRET ?
Dénomination ou raison sociale *		
Statut juridique*		
Domaine d'activité*	Activités financières Activités immobilières Commerce Construction Etablissement de Santé Public (CHRU, CH, HIA, ...) Etablissement de santé privé à but lucratif Etablissement de santé privé à but non lucratif Médecine libérale à caractère commercial (CLCC, ...) Industrie (hors IAA) Industries agricoles et alimentaires Services aux entreprises Société étrangère immatriculée au RCS Transports Autres	
Adresse*		
Code postal*		
Code cedex		
Pays*		
Ville*		
Téléphone*		
Courriel pour tous les échanges liés aux téléservices*		
Site Internet		

Le n° SIRET correspond à une adresse de stockage (établissement)

Si vous avez plusieurs lieux de stockage, nous vous invitons à faire plusieurs déclarations.

Dans «Domaine d'activité», vous pouvez sélectionner «Activités immobilières».



Votre déclaration ASN

3. Réalisez votre Déclaration ASN

Une fois connecté, cliquez sur «ACTIVITÉS INDUSTRIELLES» puis sur «Déclarations de détention/utilisation de sources radioactives scellées ou appareils en contenant».

The screenshot shows the ASN website interface. At the top, there's a header with the ASN logo, 'Téléservices', 'Accueil', and 'FONDIS ELECTRONIC -'. Below this, a 'Nouveau formulaire' section contains four tabs: 'ACTIVITÉS MÉDICALES', 'ACTIVITÉS VÉTÉRINAIRES', 'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES', and 'TRANSPORT DE SUBSTANCES RADIOACTIVES'. Under the 'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES' tab, three options are listed: 'Déclaration de détention/utilisation d'appareils électriques générant des rayons X à des fins industrielles ou scientifiques', 'Déclaration de manipulation et d'entreposage de détecteurs de fumée à chambre d'ionisation (dfci) dans le cadre de la maintenance de systèmes de sécurité incendie', and 'Déclaration de détention/utilisation de sources radioactives scellées ou appareils en contenant'. The third option is highlighted with a red box. Below the list, there are dropdown menus for 'Tous' and 'Tous', and a '10 par page' selector.

Vous pouvez indiquer si vous **déterminez et utilisez** l'analyseur de plomb ou si vous le **déterminez sans l'utiliser** ou encore si vous **l'utilisez mais sans le détenir**.

The screenshot shows the 'Déclaration de détention/utilisation de sources radioactives scellées ou appareils en contenant' form. On the left, there's a sidebar with a 'Retour à l'accueil' button and a list of steps: 1. Activité, 2. Autorisation existante, 3. Motif de la déclaration, 4. Déclarant, 5. Utilisation des appareils, 6. Organisation de la radioprotection, and 7. Finalisation de la déclaration. The main content area has a title 'Déclaration de détention/utilisation de sources radioactives scellées ou appareils en contenant' and a note 'Les champs avec le symbole * sont obligatoires.' Below this, the 'Activité exercée' section is highlighted with a red box. It contains a label 'Activité exercée *:' and a dropdown menu with three options: 'Détention et utilisation', 'Détention sans utilisation', and 'Utilisation sans détention'. The 'Détention et utilisation' option is selected. To the right of the dropdown, there's a 'Page suivante' button. At the bottom right, there's a 'Sauvegarder les modifications et poursuivre ultérieurement' button.



Votre déclaration ASN

Pour l'étape 2, vous indiquez si vous avez déjà une autorisation :

1) Vous n'avez pas encore d'autorisation

Cochez «non»

The screenshot shows the 'Déclaration de détention/utilisation de sources radioactives scellées ou appareils en contenant' form. On the left, a sidebar lists steps 1 to 6. Step 2, 'Autorisation existante', is selected. The main content area asks 'Exercez-vous, au sein de l'établissement, une activité nucléaire mettant en œuvre des sources radioactives relevant du régime d'autorisation ou l'article R. 1333-118 et suivants du code de santé publique ?'. Below this, the 'Existence d'une autorisation *' dropdown menu is set to 'Non'.

Pour l'étape 3, vous pouvez indiquer :

- si vous commencez une déclaration,
- si vous modifiez une déclaration existante
- si vous déclarez une cessation d'activité

Vous pouvez sélectionner «Déclaration initiale» puis cliquez sur «page suivante»

The screenshot shows the 'Déclaration' section of the form. The 'Nature de la déclaration *' dropdown menu is open, displaying three options: 'Déclaration initiale', 'Modification d'une précédente déclaration', and 'Déclaration de cessation d'activité'. The 'Page précédente' and 'Page suivante' buttons are visible at the bottom.

2) Vous avez déjà une autorisation

- Cochez «oui»
- Sélectionnez «une activité nucléaire concernant exclusivement la détection de plomb dans les peintures»
- Indiquez votre n° SIGIS et votre référence

The screenshot shows the 'Existence d'une autorisation' field set to 'Oui'. Below it, a list of activities is provided. The first option, 'Une activité nucléaire concernant exclusivement la détection de plomb dans les peintures', is highlighted. Below this list, there are fields for 'Votre n° SIGIS commence par un T' and 'Votre référence commence par «CODEP»'. The 'Page précédente' and 'Sauvegarder les modifications et poursuivre' buttons are visible at the bottom.

Ces informations sont présentes sur votre autorisation ASN actuelle en cours de validité.

Pour l'étape 3, le motif de la déclaration est une «modification d'une précédente déclaration», vous pouvez cliquer sur «page suivante»

The screenshot shows the 'Déclaration' section of the form. The 'Nature de la déclaration *' dropdown menu is open, displaying three options: 'Déclaration initiale', 'Modification d'une précédente déclaration', and 'Déclaration de cessation d'activité'. The 'Page précédente' and 'Sauvegarder les modifications et poursuivre' buttons are visible at the bottom.



Votre déclaration ASN

Ensuite, pour **l'étape 4**, vous pouvez remplir les champs vous concernant vous et votre établissement.

Retour à l'accueil

1 Activité ☒

2 Autorisation existante ☒

3 Motif de la déclaration ☒

4 Déclarant ☒

5 Utilisation des appareils

6 Organisation de la radioprotection

7 Finalisation de la déclaration

Les champs avec le symbole * sont obligatoires.

Déclarant (représentant de la personne morale ou personne physique responsable de l'activité nucléaire)

Le déclarant est le responsable de l'activité nucléaire envisagée.

Qualité *:

Civilité *:

A cette étape, veillez à bien indiquer l'adresse de votre établissement (= lieu de stockage)

L'étape 5 concerne vos analyseurs :

Sélectionnez la catégorie « Détection de plomb dans les peintures »

Retour à l'accueil

1 Activité ☒

2 Autorisation existante ☒

3 Motif de la déclaration ☒

4 Déclarant ☒

5 Utilisation des appareils ☒

6 Organisation de la radioprotection

7 Finalisation de la déclaration

Les champs avec le symbole * sont obligatoires.

Activité

Type d'activité *: Utilisation à des fins industrielles ou scientifiques

Catégorie (utilisation principale) *:

L'activité nucléaire inclut-elle une activité de transport? *:

Page précédente

Page suivante

Retour à l'accueil

1 Activité ☒

2 Autorisation existante ☒

3 Motif de la déclaration ☒

4 Déclarant ☒

5 Utilisation des appareils ☒

6 Organisation de la radioprotection

7 Finalisation de la déclaration

Les champs avec le symbole * sont obligatoires.

Activité

Type d'activité *: Utilisation à des fins industrielles ou scientifiques

Catégorie (utilisation principale) *: Détection de plomb dans les peintures

Indiquez l'activité (megabecquerel, MBq) que vous comptez détenir/utiliser :

Cadmium-109 (109Cd) (en MBq) *: 185

Cobalt-57 (57Co) (en MBq) *: 0

L'activité nucléaire inclut-elle une activité de transport? *: ☐ Oui ☒ Non

Page précédente

Page suivante

Sauvegarder les modifications et poursuivre ultérieurement

Ici, vous allez déclarer du cadmium et du cobalt (afin que nous puissions pallier toute éventualité en cas de prêt). Donc, Cadmium 109 : 1480 et Cobalt 57 : 185



Votre déclaration ASN

Vous devrez également indiquer :

- la localisation de vos sources (le lieu où vous stockez vos sources)
- le nombre de vos sources,
- le nombre de sources mobiles (=au nombre de sources)

Si vous stockez vos sources dans différents endroits, vous pouvez «ajoutez une nouvelle ligne»

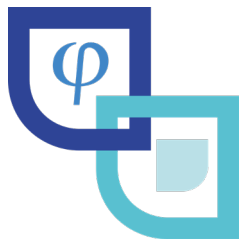
L'étape 6 concerne votre conseiller en radioprotection.

Vous avez la possibilité d'ajouter un autre conseiller.

Pour le statut du «conseiller», vous devrez choisir entre «interne» ou «externe».

Si votre PCR est externe à votre établissement, vous devrez indiquer le n° SIRET de sa société d'appartenance.

Une PCR externe doit avoir, au minimum, un niveau 2.



Votre déclaration ASN

Pour l'étape 7, il vous est demandé de cocher toutes les cases avant de terminer la saisie de votre déclaration.

La première affirmation vous rappelle que vous devez tenir un registre de transport de votre appareil.

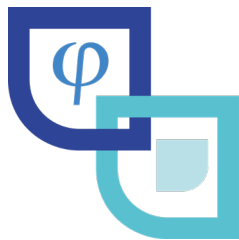
La deuxième affirmation vous rappelle que vous devez posséder les justificatifs (cf liste en page suivante)

Une fois que chaque affirmation est cochée et que vous avez indiqué si vous détenez d'autres sources en plus des analyseurs de plomb, vous pouvez «terminer la saisie». **Votre demande de déclaration est faite.**

Vous recevrez un **email de confirmation** de demande de déclaration avec une pièce jointe reprenant les renseignements que vous avez indiqués.

Quelques jours après vous recevrez un **récépissé de déclaration ASN**. Vous pourrez nous transférer celui-ci.

Une croix dans le menu indique qu'il manque des informations. Vous pouvez corriger en cliquant dessus.



Votre déclaration ASN

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

DEMANDE INITIALE

- Document justificatif de la qualification du demandeur, soit par sa compétence en radioprotection, soit par sa position hiérarchique démontrant sa capacité à encadrer l'activité.
- Un document attestant du statut juridique de l'entreprise (extrait K-bis, déclaration URSSAF, ...).
- En cas d'utilisation partagée d'un équipement (appareil, locaux...), un document décrivant la répartition des responsabilités.
- Dans le cas d'une structure mixte (GIE, GIP, etc.), une copie de la convention constitutive.
- Les justificatifs des statuts auxquels est soumis l'établissement dans le cadre d'autres réglementations applicables (installation nucléaire de base, installation classée pour la protection de l'environnement...).
- L'attestation de réussite à la formation de PCR en cours de validité / ou contrat avec une PCR externe
- Un descriptif de l'organisation mise en place ou envisagée en matière de radioprotection (existence d'un Service Compétent en Radioprotection, moyens alloués, astreinte, suppléance...).
- Un document décrivant les dispositions mises en œuvre pour pallier le risque de vol, d'incendie ou de perte des sources de rayonnements ionisants.
- Le cas échéant, un descriptif des conditions d'entreposage des appareils hors de l'établissement.

RENOUVELLEMENT

- Un rapport de contrôle établi par un organisme agréé ou l'IRSN datant de moins d'un an, portant sur les contrôles prévus à l'article R. 1333-95 du code de la santé publique et à l'article R. 4451-32 du code du travail.
- L'inventaire des actions mises en œuvre ou leur échéancier de réalisation afin de répondre aux éventuelles observations émises par l'organisme agréé ou l'IRSN dans ce rapport de contrôle.
- L'inventaire des sources et des appareils émettant des rayonnements ionisants détenus.
- Pour chaque PCR : l'attestation de réussite à la formation en cours de validité / ou contrat avec une PCR externe
- Un rapport d'activité permettant notamment de présenter un bilan des événements relatifs à la radioprotection et le retour d'expérience.

MODIFICATION

- Le rapport de contrôle technique de radioprotection établi, selon le cas, à réception et avant première utilisation, ou datant de moins d'un an et établi par un organisme agréé ou l'IRSN.
- L'inventaire des actions mises en œuvre ou leur échéancier de réalisation afin de répondre aux éventuelles observations émises par l'organisme agréé ou l'IRSN dans ce rapport de contrôle.
- L'inventaire des sources et des appareils émettant des rayonnements ionisants détenus.
- Pour chaque PCR : l'attestation de réussite à la formation en cours de validité.
- La description des modifications apportées depuis la délivrance de la dernière autorisation, ainsi que la conséquence de ces modifications en termes de radioprotection.